

RADIODIFFUSION

COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ D'ÉTUDIER LE RAPPORT ANNUEL ET LA LIGNE DE CONDUITE DE RADIO-CANADA

L'hon. J. J. McCANN (ministre du Revenu national) propose:

La Chambre décide d'instituer un comité spécial de la radiodiffusion qui aura pour mandat d'étudier le rapport annuel de la Société Radio-Canada, d'examiner les méthodes et les buts de la Société, ainsi que ses règlements, ses recettes, ses dépenses et son expansion; que ce comité soit autorisé à étudier et à examiner les questions et les sujets précités, à faire rapports de temps à autre, de ses observations et opinions à ce propos, à convoquer des témoins et à envoyer quérir écrits et documents; que ledit comité se compose des membres suivants: MM. Beaudoin, Bertrand (Prescott), Bowerman, Coldwell, Diefenbaker, Fleming, Fulton, Gauthier (Portneuf), Hackett, Hansell, Knight, Langlois, Laurendeau, Maloney, Maybank, McCann, Mullins, Nixon, Pinard, Robinson (Simcoe-Est), Reid, Ross (Hamilton-Est), Ross (St. Paul's), Smith (Calgary-Ouest), et Winters; que la présence d'au moins neuf membres constitue le quorum dudit comité et que les dispositions de l'article 65 du Règlement soient suspendues à l'égard de ce comité.

M. A. L. SMITH (Calgary-Ouest): J'ai l'intention d'appuyer la motion, monsieur l'Orateur, et j'espère que la Chambre trouvera durant la présente session le temps, qu'elle n'a pu trouver au cours de la dernière, d'étudier le rapport du comité de la radiodiffusion et de juger s'il y a lieu de conférer à une société quelconque le pouvoir absolu de réglementer et de régir les entreprises qui lui font concurrence. Nous continuons de préconiser l'institution d'un organisme indépendant chargé d'intervenir entre la société et les entreprises rivales dans le domaine de la réclame commerciale. Je tiens à féliciter le ministre de la formation du comité. Sur ce, je reprends mon siège.

(La motion est adoptée.)

LE PARTI OUVRIER-PROGRESSISTE DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. M. McCANN: Hier, l'honorable député de Trinity (M. Skey) a posé la question suivante:

Le ministre du Revenu national pourrait-il nous dire si l'on a avisé Radio-Canada que le parti travailliste-progressiste n'avait plus droit de radiodiffuser gratuitement sur le réseau national de Radio-Canada?

En vertu de la loi canadienne de la radiodiffusion, la Société Radio-Canada établit elle-même son programme d'émissions et ne reçoit sous ce rapport aucune directive du Gouvernement. La Société Radio-Canada n'agit pas selon les directives du Gouvernement, qui ne se permet pas, d'ailleurs, de lui en donner. Elle a, en septembre dernier, modifié son propre

livre blanc à l'égard des émissions portant sur des questions d'ordre politique ou prêtant à la controverse, en adoptant une disposition prévoyant qu'un parti qui n'est pas représenté à la Chambre des communes ne pourra obtenir, entre deux campagnes électorales, une période de temps gratuite sur son réseau national, pour fins politiques.

LES NATIONS UNIES

M. JOHN GRIERSON—QUESTION SUR LA SOLLICITATION D'UN PASSEPORT DIPLOMATIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. D. FULTON (Kamloops): Je désire poser une question au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. John Grierson, en sa qualité de conseiller auprès du directeur de l'UNESCO, a-t-il sollicité un passeport diplomatique du Gouvernement canadien ou a-t-il présenté une demande en ce sens à un ministère quelconque? Dans ce cas, quelle attitude le Gouvernement adoptera-t-il au sujet de la requête?

Le très hon. L.-S. ST-LAURENT (secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures): La réponse est non. Aucune demande de passeport diplomatique n'a été présentée, mais d'ordinaire, on accorde les immunités diplomatiques aux hauts fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et, à cet égard, on traitera M. Grierson de la même façon que les autres hauts fonctionnaires de cet organisme.

REPRÉSENTATION DU CANADA À MOSCOU

A l'appel de l'ordre du jour.

M. GORDON GRAYDON (Peel): Je désire poser une question au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. Projette-t-on quelque changement en ce qui concerne la représentation du Canada à Moscou? Si je pose cette question, c'est que le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a dit qu'il espérait être nommé très prochainement à un poste en Chine ou en Russie. Je crois que ce dernier pays est le seul où nous pourrions nommer un représentant en ce moment.

Le très hon. L.-S. ST-LAURENT (secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures): Je ne suis pas certain que le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures ait employé les mots "très prochainement". Je crois qu'il a exprimé un vain espoir. Je crains qu'il ne doive longtemps encore, se contenter du poste qu'il occupe en ce moment. Du moins je l'espère si tant est que je conserve le mien.